ACADÉMIE
DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité

Collège La Boétie
Rue Gabriel Tarde
24200 Sarlat-la-Canéda

ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026 A 17h15
N° de la SEANCE : 10

Quorum : 16
Membres présents : 17

Le conseil d'administration s'est réuni sur convocation de son président transmise aux différents membres le 16 septembre 2026.

Jeudi 24 septembre 2026 à 17h15
Salle Polyvalente

ORDRE DU JOUR :

1- Conseil d'Administration :
- 1.1 Approbation du procès-verbal de la séance du 29 juin 2026.
- 1.2 Présentation de l'ordre du jour.
- 1.3 Désignation du secrétaire de séance.
- 1.4 Modalités et calendrier des élections des représentants au conseil d'administration 2026-2027

2- Domaine pédagogique et éducatif :
- 2.1 Orientation et résultats aux examens, juin 2026.
- 2.2 Bilan de rentrée 2026.
- 2.3 Présentation du plan RCD.
- 2.4 Proposition de répartition des Indemnités pour Missions Particulières (IMP) et information sur le Pacte.
- 2.5 Information : cross solidaire 2026.

3- Domaine budgétaire et administratif :
- 3.1 Permanences administratives et astreintes durant les périodes des petites vacances.
- 3.2 Répartition des logements.
- 3.3 Délégation de signature du conseil d'administration au chef d'établissement.
- 3.4 Délégations de signature du chef d'établissement pour information : principale adjointe, secrétaire générale et directeur adjoint de SEGPA.
- 3.5 Conventions et contrats.
- 3.6 Découpage trimestriel pour la facturation de la demi-pension.
- 3.7 Modalités d'attribution du fonds social.
- 3.8 Admissions en non-valeur.
- 3.9 Modalités de poursuite concernant les impayés de demi-pension.
- 3.10 Plan d'amortissement 2026-2027.
- 3.11 Vote des tarifs.
- 3.12 Point concernant les actions pédagogiques et éducatives.

4- Question diverses :
A soumettre par écrit au chef d'établissement au plus tard 48 heures avant la tenue du conseil.

1-Conseil d'administration.

Monsieur LARAY, principal, salue les membres du Conseil d'administration. Le quorum étant atteint en début de séance **17 présents** (avec voix délibérative) la séance n°1/2026-2027 du CA est ouverte à**17h50.**

1.1 Approbation du procès-verbal de la séance du 29 juin 2026.

→ 17h54 : Départ de Madame LAGOUBIE.

Aucune modification n'est à signaler. Le procès-verbal est soumis au vote des membres du CA pour approbation :

Votants : 16	**Contre : 00**	**Abstention : 00**	**Pour : 16**

1.2 Présentation de l'ordre du jour.

Monsieur LARAY, principal, présente l'ordre du jour et indique que la partie « domaine budgétaire et administratif » sera complétée par les points suivants :

- Information sur les tarifs 2027 du SRH.
- Voyage scolaire à Rome et dans la région de Pompéi.
- 3 dons du FSE.
- 2 conventions avec le SESSAD et la Fondation de Selves.

Monsieur le principal indique que trois questions ont été déposées par les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation.

1.3 Désignation du ou de la secrétaire de séance.

Madame GALLI représentante des personnels ATSS, se porte volontaire pour être la secrétaire de séance.

1.4 Modalités et calendrier des élections des représentants au conseil d'administration 2026-2027

Monsieur LARAY présente les modalités et le calendrier retenu pour l'organisation des élections des représentants au CA pour l'année scolaire 2026-2027.

CALENDRIER 2026-2027 - ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PERSONNELS	PARENTS D'ELEVES	DELEGUES ELEVES
ENSEIGNANTS & PERSONNELS ATOSS		
AFFICHAGE DES LISTES ELECTORALES Vendredi 18 septembre 2026	Possibilité de consultation des listes électorales par les parents mandatés par les associations. Vendredi 18 septembre 2026	Election des délégués de classe du lundi 28 septembre au vendredi 2 octobre 2026
DEPOT DES CANDIDATURES POUR AFFICHAGE (au moins 10 jours avant le scrutin) Vendredi 25 septembre 2026	Dépôt des candidatures pour affichage jusqu'au lundi 28 septembre 2026	
MATERIEL DE VOTE (personnel absent) A partir du mercredi 30 septembre 2026 Mise à disposition du matériel de vote par correspondance au Secrétariat	ELECTIONS Dématérialisées du Lundi 5 octobre 2026 à 8h au Vendredi 9 octobre 2026 à 15h	
ELECTIONS durée minimum : 8 Heures Jeudi 8 octobre 2026 - Secrétariat De 8 h à 16 h		ELECTIONS DES DELEGUES AU CA-CVC du lundi 12 octobre au vendredi 16 octobre 2026

Les personnels votent dans l'établissement où ils sont affectés. Ceux qui exercent dans plusieurs établissements votent dans l'établissement de rattachement. Les personnels remplaçants votent dans l'établissement où ils exercent leurs fonctions, au moment des élections à la condition d'y être affectés pour une durée supérieure à trente jours. Les Assistants d'Education et les AESH sont électeurs s'ils ont un contrat d'une durée égale ou supérieure à 2 mois et éligibles s'ils ont un contrat pour l'année scolaire.

2- Domaine pédagogique et éducatif.

→ 18h01 : départ de Monsieur CASSAGNEAU.

2.1 Orientation et résultats aux examens, juin 2026.

Monsieur le principal précise que pour des questions de RGPD, le collège n'a pas pu connaitre les résultats d'affectation des élèves dans les académies de Toulouse, Poitiers et Limoges.
Tous les élèves ont été affectés au second tour.

Orientation :

Décisions d'orientation

2GT	CAP	2PRO
60%	7%	33%

AFFELNET DORDOGNE				
	2GT	CAP	2nd PRO	Total
Vœu 1	106	15	30	151
Vœu 2	5	7	7	19
Vœu 3	1	1	4	6
Vœu 4		1	5	6
Vœu 5		1		1
NA 1er tour				9
Redoublement				2
Aucune demande				2

Examens :

DNB - Série Générale

Résultats:	Etabl	Dépt	Acad
Présents	178		
Admis	143		
Taux de réussite	80,3%	84,1%	86,6%
2024	*85,8%*		

Mention TB avec Félicitations du jury	3
Mentions TB	16
Mentions Bien	52
Mentions AB	36
% mentions / Admis	60,1%

Moyenne générale /20 au DNB

Moyenne	12,86	12,85	13,23
Minimum	5,37		
Maximum	19,26		

DNB - Série Professionnelle

Résultats:	Etabl	Dépt	Acad
Présents	20		
Admis	10		
Taux de réussite	50%	68.4%	67.7%
2024	*76,9%*		

Mention TB avec Félicitations du jury	0
Mentions TB	0
Mentions Bien	0
Mentions AB	4
% mentions / Admis	25%

Moyenne générale /20 au DNB

Moyenne	9.97	10.35	10.47
Minimum	7.62		
Maximum	13.27		

SEGPA, DNB pro :
9 inscrits / 6 reçus
66,6%

CFG : 22 reçus / 25 – 100% SEGPA
DELF : 6/6 reçus

2.2 Bilan de rentrée 2026.

Effectifs :

Au 24 septembre 2026, le collège compte **839 élèves** (840 élèves lors du constat de rentrée 2025). L'effectif est globalement stable.

	6e	5e	4e	3e	Total
Effectif	211	214	190	183	798
ULIS	1	4	1	5	11
LV Anglais	211	214	190	183	798
Bilangue - LV Allemand	8	17	18	14	57
LV Espagnol		197	172	169	538
Latin		29	34	26	89
Grec					
Occitan	12	8	8	10	38
SSS Basket	5	9	6	9	29
SSS acro gym	6	10	8	8	32
CHA BD NV	9	14	11	0	34
Internes	1	1	1	2	5

	6eSEGPA	5eSEGPA	4eSEGPA	3eSEGPA	Total
Effectif	5	4	13	8	30
Internes			4	1	5

Le compte 30 divisions au collège et 3 divisions en SEGPA. A cela, il faut ajouter le dispositif ULIS.

L'ensemble des personnels était nommé à la rentrée sauf en mathématiques où le complément de service de Madame LAFITTE qui a pris son service le mardi 8 septembre 2026.

La rentrée est marquée par la suppression du carnet de correspondance qui est remplacé par une carte d'identité scolaire.

Suite au décret n° 2026-172 du 10 mars 2026 relatif à l'organisation de la formation au collège et l'arrêté du 10 mars 2026 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège, les groupes de besoin deviennent une des modalités d'organisation possible et non plus une obligation. Dans le cadre de la DGH, le collège a fait le choix de revenir à des dédoublements en français et en mathématiques.

De nouveaux programmes en cycle 3 et cycle 4 :

- EMC : 6e et 3e
- Langues vivantes régionales : 6e
- Français : 5e
- LVE : 5e
- Mathématiques : 5e
- Technologie : 3e

Concernant les options et les dispositifs, la CHA AP – BD ouvre sur le niveau 4e.

Le dispositif « Devoirs Faits » est reconduit mais les enseignantes du 1er degré ne pourront pas intervenir en 6e. A ce stade de l'année, la circonscription n'est en mesure de satisfaire que les demandes formulées pour une participation aux stages de réussite.

Mise en place d'un concours général du collège destiné aux élèves de 3e en mathématiques et sciences, français et culture générale, HG, arts plastiques et informatique, technologie et numérique. Les épreuves écrites auront lieu janvier 2027 et seront basées sur le volontariat.

Monsieur VERGER, représentant des personnels d'enseignement et d'éduction, évoque les heures de vie de classe qui sont au nombre de 10h et ne sont pas rémunérées pour les enseignants. C'est la raison pour laquelle le collège des enseignants souhaite soumettre une motion :

MOTION SOUMISE AU VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : rémunération des heures de vie de classe (HVC)

Depuis 2002, chaque classe a droit à dix heures annuelles de « vie de classe », inscrites dans l'emploi du temps des élèves. Mais aucun texte ne prévoit de moyens pour les assurer : ni heures fléchées dans la dotation de l'établissement, ni rémunération automatique du personnel qui les anime.

Le ministère l'a pourtant confirmé en 2013 au Sénat : hors temps de service, ces heures doivent être payées en heures supplémentaires (HSE). L'indemnité de suivi et d'orientation des élèves (ISOE) ne les couvre pas.

Faute d'HSE budgétées, le collège n'a que deux options, toutes deux inacceptables : imputer ces heures sur le temps de cours des élèves, ou les faire assurer bénévolement par les personnels.

Le Conseil d'administration demande à Madame l'Inspectrice d'Académie :
- l'attribution d'un volume d'HSE dédié aux heures de vie de classe ;
- qu'aucun personnel ne soit tenu de les assurer bénévolement ;

Motion présentée par les représentants des personnels d'éducation et d'enseignement au Conseil d'administration, avec le soutien de la section locale Snes-FSU

Votants : 20	**Contre :** 00	**Abstention :** 01	**Pour :** 19

Les évaluations nationales sont reconduites en français (y compris la fluence) et mathématiques selon les mêmes modalités que les années précédentes :
- 6e et 4e : du 7 au 25 septembre 2026.
- 5e : du 7 septembre au 2 octobre 2026.

Reconduction du Plan pluriannuel à l'orientation de la 5e à la 3e.

Novembre 2026 : le questionnaire national sur le harcèlement scolaire sera complété par un questionnaire sur les violences sexistes et sexuelles.

Mise en œuvre d'une cérémonie commémorative dans les écoles et établissements d'enseignement scolaire de l'armistice du 11 novembre, Journée nationale de commémoration de la victoire et de la Paix – Hommage à tous les « Morts pour la France »

Le programme PHARE concernant la prévention du harcèlement est en place.

Poursuite de la mise en œuvre du programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS).

Mise en place par le Ministère de l'Education nationale d'une Charte Parents-École qui a été diffusée sur Pronote. Cette charte comprend une capsule pour les 6e qui est très bien faite.

Mise en place du PAS, Pôle d'appui à la scolarité dont le collège la Boétie est le support.

Concernant les suites de la canicule, plusieurs mesures ou actions sont annoncées et / ou lancées :

- Plan ministériel de gestion des vagues de chaleur qui sera ajusté d'ici fin 2026.
- Anticiper l'organisation / Protocole interne au collège.
- Adaptation du bâti scolaire :
    - ✓ Juillet 2026 : installation de ventilateurs de plafond et tests → 2 chambres à l'internat et 2 salles du bâtiment F. Résultats concluants.
    - ✓ Préparation d'un accord-cadre pour la fourniture et l'installation de ces ventilateurs dans les collèges. Cet accord-cadre sera opérationnel pour le budget 2027 du Département.
    - ✓ Le collège a déterminé les salles à équiper en priorité pour 2027.
    - ✓ Adaptation du planning des épreuves écrites du DNB : **matinée uniquement**.

→ 18h36 : départ de Monsieur SALINIE.

2.3 Proposition de répartition des Indemnités pour Missions Particulières (IMP) et information sur le Pacte.

IMP :

Le nombre d'IMP attribué au collège est le même qu'un 2025-2026, 9.5 IMP. Monsieur LARAY présente la proposition de répartition qui sera soumise au vote des membres du CA.

Intitulé de la mission	IMP	Proposition de répartition 2026-2027
Référentes harcèlement PHARE	0.5	Mme CHAZOT
	0.5	Mme SOLER
Coordonnatrice section sportive Basket	1	Mme LEROY-MONTEIL
Coordonnatrice section sportive accro gym	1	Mme ZATKO
Référente décrochage	0.5	Mme AUSSEL
Coordonnatrice devoirs faits	1	Mme COINON
Coordonnatrices EPS	1	Mme LEROY-MONTEIL
	1	Mme ZATKO
Coordonnatrices Erasmus +	0,5	Mme ROUGIER
	0,5	Mme MAGNE
Référent numérique	1	M ROBINET
Coordonnateur et coordonnatrice EAC	0.5	Mme DANAIRE
	0.5	M VERGER
	9.5	

Vote des membres du CA :

Votants : 15	Contre : 00	Abstention : 00	Pour : 15

Information sur le Pacte :

Parts notifiées uniquement pour la période de septembre à décembre 2026 :

19 parts fonctionnelles PACTE

Réparties avant le 9 novembre mais se déploient sur l'année scolaire

Répartition :

11 parts RCD
5 parts « devoirs faits »
3 parts « découverte des métiers »

2.4 Présentation du plan RCD, remplacement de courte durée.

Monsieur LARAY présente le plan RCD pour l'année scolaire 2026-2027. Monsieur le principal soumet au vote des membres du CA ce plan, qui est identique à celui de l'an dernier :

Votants : 14	Contre : 00	Abstention : 00	Pour : 14

2.5 Information : cross solidaire 2026.

Comme chaque année, le collège organise son traditionnel cross solidaire le mardi 6 octobre 2026.
Cette année, il a été décidé de reconduire l'action menée l'année dernière et d'aider la Ligue contre le cancer en participant à l'opération Octobre Rose. De ce fait, nous demandons aux élèves de participer à cette journée solidaire en ayant une touche de couleur rose (tee-shirt, legging, short, baskets, bandana, veste, chaussettes, etc...) et pour ceux qui le veulent, ils peuvent aussi se déguiser en respectant le code couleur rose.
Afin d'aider La Ligue contre le cancer, nous proposons cette année d'acheter un pin's ou un ruban rose pour 2 Euros ou plus. Un stand dédié sera mis en place.

→ 18h30 : départ de Madame ZATKO

3- Domaine budgétaire et administratif.

3.1 Permanences administratives et astreintes durant les périodes des petites vacances.

Madame BONNAL présente les permanences administratives ainsi que les astreintes durant les petites vacances pour l'année scolaire 2026-2027.

3.2 Répartition des logements.

Madame BONNAL présente la répartition des logements pour l'année scolaire 2026-2027.

3.3 Délégation de signature du conseil d'administration au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle.

Vote des membres du CA :

Votants : 13	Contre : 00	Abstention : 00	Pour : 13

3.4 Délégations de signature du chef d'établissement pour information : principale adjointe, secrétaire générale et directeur adjoint de SEGPA.

Principale-adjointe :
- actes relevant du fonctionnement de l'EPLE (gestion des personnels d'enseignement et d'éducation, administratifs, techniques et infirmiers, gestion matérielle, ...)
- actes relevant de l'action éducatrice – fonctionnement pédagogique : notes informatives (information aux familles, punition, ...), décisions (orientation, sanction, ...).

Secrétaire général :
Actions dans les champs budgétaires et financiers à hauteur du plafond légal de 5000 euros, sauf pour les commandes alimentaires et relatives au fonctionnement quotidien pour lesquelles ce plafond est susceptible d'être dépassé.

Directeur-adjoint de la SEGPA :
- actes relevant de l'action éducatrice – fonctionnement pédagogique : notes informatives (information aux familles, punition, ...), décisions (orientation, sanction, ...) pour la SEGPA.

3.4 Conventions et contrats.

Convention entre le Département de la Dordogne et le collège La Boétie concernant la mise à disposition l'espace de lecture « Modul'Ado » du 8 octobre 2026 au 4 janvier 2027 à titre gratuit.

Votants : 13	**Contre : 00**	**Abstention : 00**	**Pour : 13**

Contrat entre l'association Compost'ère et le collège La Boétie concernant la collecte et la valorisation des matières organiques produites par l'établissement. Tarification en annexe.

Votants : 13	**Contre : 00**	**Abstention : 00**	**Pour : 13**

Convention entre le Département de la Dordogne et le collège La Boétie concernant la mise à disposition du gymnase du collège pour une journée sportive (8/11 ans) dans le cadre des « Vacances Sportives en Périgord ». Mardi 20 octobre 2026.

Votants : 13	**Contre : 00**	**Abstention : 00**	**Pour : 13**

Convention entre la Protection civile et le collège La Boétie concernant la mise en place d'un Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS) pour le cross du collège La Boétie, le mardi 6 octobre 2026, de 8h00 à 12h30, à Sarlat-la-Canéda. Montant : 440 €.

Votants : 13	**Contre : 00**	**Abstention : 00**	**Pour : 13**

Avenant à la convention relative aux enseignants référents handicap.
- Les frais de fonctionnement sont pris en charge par la MDPH.
- Dotation forfaitaire de 1 500 € par référent handicap pour 2026, dont un minimum de 1 000 € réservé aux déplacements.
- Assistance aux utilisateurs : coordonnateur de l'équipe des référents, avec l'Éducation nationale. Matériels : fournisseur de la MDPH. Environnement de travail, sécurité, logiciel handicap : Conseil départemental de la Dordogne. Maintenance logicielle : fournisseur de logiciel de l'Éducation nationale.

Votants : 13	**Contre : 00**	**Abstention : 00**	**Pour : 13**

Convention entre le collège La Boétie et le SESSAD de la fondation Althéa pour la mise à disposition d'une salle au sein de l'établissement afin que les personnels du SESSAD puissent assurer les suivis des enfants.

Votants : 13	**Contre : 00**	**Abstention : 00**	**Pour : 13**

Convention entre le collège La Boétie et la Fondation de Selves pour des interventions auprès des élèves suivis par l'établissement médico-social.

Votants : 13	Contre : 00	Abstention : 00	Pour : 13

Convention entre le collège La Boétie (Sarlat) et l'établissement scolaire IES Marqués de Suanzes (Madrid) concernant une mobilité individuelle de deux élèves du collège et de deux élèves espagnoles.
3 semaines en France (du 14/09 au 03/10/2026) puis 3 semaines en Espagne (du 03/10 au 22/10/2026).

Votants : 13	Contre : 00	Abstention : 00	Pour : 13

→ 18h59 : départ de Madame ROSSET.

3.6 Découpage trimestriel pour la facturation de la demi-pension.

Le Conseil d'administration se prononce sur la proposition de découpage trimestriel pour la facturation de la demi-pension suivante :

L'année 2026-2027 comptera 180 jours de fonctionnement du service de restauration ou 144 jours pour un DP4J/INT4J.

- Trimestre du 01/09/2026 au 31/12/2026 - 70 jours ou 56 jours pour un DP4J/INT4J
- Trimestre du 01/01/2027 au 31/03/2027 - 55 jours ou 44 jours pour un DP4J/INT4J
- Trimestre du 01/04/2027 au 03/07/2027 - 55 jours ou 44 jours pour un DP4J/INT4J

Votants : 12	Contre : 00	Abstention : 00	Pour : 12

3.7 Modalités d'attribution du fonds social.

Madame BONNAL présente les modalités d'attribution du fonds social. Ces modalités sont soumises au vote des membres du CA pour avis.

Votants : 12	Contre : 00	Abstention : 00	Pour : 12

3.8 Admission en non-valeur.

Madame BONNAL présente une admission en non-valeur d'un montant de 244.61 €. Monsieur le principal soumet ce montant d'admission en non-valeur au vote des membres du Conseil d'administration.

Votants : 12	Contre : 00	Abstention : 00	Pour : 12

3.9 Modalités de poursuite concernant les impayés de demi-pension.

Les modalités de poursuite sont les suivantes : 80 € le montant minimum en dessous duquel le collège n'émet pas de poursuite suite à des factures impayées. Monsieur le principal soumet cette proposition au vote des membres du Conseil d'administration.

Votants : 12	Contre : 00	Abstention : 00	Pour : 12

3.10 Plan d'amortissement.

Le plan d'amortissement concerne l'acquisition de biens dont la valeur est supérieure à 800 € HT selon le tableau joint. Monsieur le principal soumet ce plan d'amortissement au vote des membres du Conseil d'administration.

Votants : 12	**Contre : 00**	**Abstention : 00**	**Pour : 12**

3.11 Vote des tarifs.

Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement :

Proposition de tarifs 2026-2027 appliqués par l'établissement :

- Pertes ou dégradations d'objets ou d'articles appartenant au collège : prix de son renouvellement ou de sa réparation.
- Carte self : 4 €
- Carte d'identité scolaire : 1 €
- Pochette carte : 1 €

Votants : 12	**Contre : 00**	**Abstention : 00**	**Pour : 12**

Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement – SEGPA :

SEGPA - Objets confectionnés, proposition :

- Le tarif d'un objet confectionné égale le coût de la matière première corrigé du coût de la main d'œuvre. Ce coût de main-d'œuvre entend le temps passé à la réalisation de l'objet, l'usure de la machine et de l'équipement utilisés, et la consommation de fluides.
- Il est ainsi convenu que le coût de main-d'œuvre représente 10 % du coût total de l'objet confectionné.
- Le coefficient correcteur appliqué sur le tarif des objets confectionnés est de 10%.

Votants : 12	**Contre : 00**	**Abstention : 00**	**Pour : 12**

3.12 Point concernant les actions pédagogiques et éducatives.

Monsieur LARAY fait un point concernant les actions pédagogiques et éducatives pour la période septembre-décembre 2026. Le montant du pass culture pour la période septembre-décembre 2026 s'élève à 2886 €. Cf tableau.

Etat financier des projets 2026 au 10/09/2026

PROJETS	dates	TOTAUX par projet	EPLE crédits disponibles 2000 € 2000 € fonds propres 3000 € crédits LOLF	IMPUTATION	PASS CULTURE 2886 € sept-déc 2026	FSE
	N.B l'enveloppe des crédits LOLF s'étend de janvier 2026 à avril 2027					
COLLEGE EN CHŒUR	réalisé	200,00 €	200,00 €	Budget EPLE		
Collège au cinéma	A venir	1 350,00 €	0,00 €		1 350,00 €	
Accueil Espagnols	réalisé	83,58 €	83,58 €	Budget EPLE		
Accueil Espagnols	réalisé	28,52 €	28,52 €	LOLF		
Festival de BD BASSILLAC	oct-26	1 100,00 €	400,00 €	LOLF	700,00 €	
SPECTACLE THEATRE	réalisé	725,37 €	725,37 €	LOLF		
JPO	réalisé	119,83 €	119,83 €	LOLF		
SPECTACLE FIN D'ANNEE	réalisé	600,00 €	0,00 €			600,00 €
INTERNAT - mobilier extérieur	réalisé	262,63 €	262,63 €	LOLF		
ATELIERS (RACONTEURS-COUTURE-JARDINAGE)	réalisé	938,27 €	38,27 €	LOLF		900,00 €
PRIX LITTERAIRE	réalisé	197,84 €	197,84 €	Budget EPLE		
VICTOR HUGOAT SPECTACLE	réalisé	0,00 €	0,00 €		- €	
CROSS DU COLLEGE	oct-26	670,00 €	670,00 €	LOLF		
UEC	réalisé	113,66 €	113,66 €	LOLF		
FESTIVAL DU FILM	nov-26	250,00 €	0,00 €			
FETE DE L'IMAGE	oct-26	500,00 €	500,00 €	LOLF	250,00 €	
COMPAGNONS D'AZUR	réalisé	330,00 €	230,00 €	Budget EPLE		
ECO DELEGUES dortoirs d'abeilles	réalisé	474,00 €	237,00 €	Taxe apprentissage		100,00 €
			237,00 €	LOLF		
ECO DELEGUES MARQUEYSSAC 19/06/2026	réalisé	286,40 €	130,00 €	Budget EPLE		
			156,40 €	Crédits Eco-délégués		
DEVELOPPEMENT DURABLE LIMEUIL SEGPA 12/05/2026	réalisé	249,00 €	249,00 €	Taxe apprentissage		
FILM OCCITAN CINEMA	déc-26	210,00 €	0,00 €		210,00 €	
RESIDENCE D'AUTEURS LOUDE Jean-Yves	réalisé	427,22 €	427,22 €	LOLF		
SALON DU LIVRE JEUNESSE	En cours?	151,85 €	151,85 €	Budget EPLE		
A LA FACE DES DIEUX	réalisé	635,00 €	0,00 €			
visite de la ville de Périgueux	A venir 2026	440,00 €	0,00 €	LOLF	- €	440,00 €
ATELIER THEATRE	En cours?	1 560,00 €	860,00 €	LOLF	376,00 €	324,00 €
SORTIE MONTCARET	réalisé	572,00 €	572,00 €	Budget EPLE		
SORTIE VESUNNA	réalisé	631,00 €	433,00 €	Budget EPLE		
			198,00 €	LOLF		
SORTIE ANGOULEME	réalisé	1 374,00 €	0,00 €			
			0,00 €			1 374,00 €
EXPO SERPENTS	réalisé	700,00 €	0,00 €			
PETITS DEJEUNERS 6EMES	oct-26	200,00 €	200,00 €	Crédits réception		700,00 €
Bal de promo	réalisé	128,43 €	128,43 €	Crédits réception		
STATION EPURATION BUGUE SEGPA	réalisé	198,00 €	198,00 €	Taxe apprentissage		
			7 747,62 €		2 886,00 €	4 438,00 €

Lignes budgétaires	ouverture crédits	TOTAL dépenses	RELIQUAT
Budget EPLE	2 000,00 €	1 998,27 €	1,73 €
Crédits Eco-délégués	300,00 €	156,40 €	143,60 €
Taxe apprentissage	684,00 €	684,00 €	- €
LOLF	5 098,33 €	4 580,52 €	517,81 €
crédits réception		328,43 €	
		7 747,62 €	

3.13 Voyage scolaire à Rome et en Campanie.

Organisation d'un voyage scolaire à Rome et en Campanie pour les élèves latinistes de 4e et de 3e. au total, 44 élèves et 5 accompagnateurs (sur le budget collège).
Du 7 au 9 avril 2027. Les élèves visiteront la Rome antique et chrétienne ainsi que Pompéi, le Vésuve, Paestum et Herculanum.
Le conseil d'administration est amené à se prononcer sur la participation maximum des familles : 435 €, la part des accompagnateurs sur fonds propres (2175 €) et l'autorisation donnée au chef d'établissement de signer tout document relatif au séjour ainsi que d'engager les dépenses s'y afférant.

Votants : 12	Contre : 00	Abstention : 00	Pour : 12

3.14 Information sur les tarifs pour 2027 du SRH.

Madame BONNAL présente pour information des tarifs du SRH pour l'année 2027 votés par le Conseil départemental.

3.15 Dons du FSE.

Monsieur LARAY soumet au vote des membres du CA pour acceptation trois dons du FSE :

- Don du FSE pour la sortie Angoulême d'un montant de 1374 €.
- Don du FSE pour financer l'atelier théâtre d'un montant de 324 €.
- Don du FSE pour la sortie à Périgueux en Occitan de 440 €

Votants : 12	Contre : 00	Abstention : 00	Pour : 12

4/ Questions diverses.

Questions posées par les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation.

Question 1 : Est-il possible de légèrement remodeler le calendrier des Conseils d'administration de l'année 2026-27 en variant les jours et en évitant que seul le jeudi soit concerné ?

Proposition d'un nouveau calendrier :

- Lundi 9 novembre 2026
- Jeudi 26 novembre 2026
- Mardi 2 mars 2027
- Jeudi 29 avril 2027
- Mardi 22 juin 2027

Question 2 : Comment se déploie précisément le dispositif PAS mis en place en septembre 2026 dans l'établissement et quel est le rayon d'action et d'intervention dans les classes des nouveaux collègues éducateurs spécialisés qui y interviennent ?

Depuis la rentrée, le collège La Boétie est support du Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS). Ce dispositif concerne les établissements scolaires correspondant au secteur géographique du PIAL.
Il est coordonné par un personnel de l'Education nationale et par un éducateur spécialisé de la Fondation de Selves qui a répondu à un appel à projet de l'ARS. Le dispositif est piloté par le chef d'établissement du collège support et l'IEN de circonscription. Il est complété par une AESH référente. Un coordinateur technique rattaché au PIAL assure le suivi RH des AESH.
Le PAS a pour but d'apporter un premier niveau de réponses pour les élèves à besoins éducatifs particuliers pour lesquels il n'y a pas encore ou pas besoin de compensation de la part de la MDPH. Ce travail se fait en lien étroit avec les familles et les équipes pédagogiques.
Le PAS peut également apporter son expertise socio-éducative pour les élèves. Il peut être sollicité par les parents et les enseignants.
Ce premier mois a été consacré à la mise en place et à l'information des établissements scolaires et des familles. Actuellement, le PAS a été saisi pour une dizaine de situations.

Une plaquette d'informations destinée aux familles sera mise en ligne sur Pronote. Un temps d'échange avec les équipes du collège est planifié pour le 15 octobre sur la pause méridienne.

Question 3 : Face à la recrudescence et à la banalisation d'insultes à caractère raciste dans la bouche des élèves, est-il possible de programmer une action commune (à l'échelle de l'établissement) pour rappeler explicitement aux élèves que l'expression de propos racistes ne relève pas de la liberté d'expression mais tombe sous le coup de la loi ?

Effectivement, le collège connaît une recrudescence des insultes à caractère raciste mais également de propos discriminatoires visant le physique, l'origine, le sexe. Ces situations sont systématiquement prises en compte (écoute de la victime, rdv avec les familles, punition et sanction selon la situation).
Un conseil pédagogique doit se réunir à ce sujet le lundi 12 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, le chef d'établissement lève la séance à 19h42.

La secrétaire de séance
Florence GALLI

Le président
Éric LARAY

COLLEGE LA BOETIE
Le Principal
SARLAT

ACADÉMIE DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité

Dordogne PÉRIGORD
dordogne.fr

COLLÈGE LA BOETIE Sarlat

Collège LA BOETIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jeudi 24 septembre 2026

TITULAIRES	Qualité	Émargement	SUPPLEANTS	Emargement
M. LARAY Eric	Principal			
Mme DOUCERON Karine	Principale-Adjointe			
~~Mme AHUIR Gabrielle~~ Mme BLAYA Joëlle	~~Directrice~~ Adjointe SEGPA			
Mme BONNAL Camille	Gestionnaire			
Mme ROSSET Valérie	Conseiller prinicpal d'éducation			
Mme LAGOUBIE Fabienne	Représentante du Département			
M. SALINIE Patrick	Représentant du Département			
Mme ~~PÉRUSIN Nadine~~	Représentante Mairie			
Mme GUIBERT Anne	Personnalité qualifiée			
ROUSSIE Jean	Personnel d'enseignement et d'éducation			
ZATKO Léa	Personnel d'enseignement et d'éducation			
VIREFLEAU Steven	Personnel d'enseignement et d'éducation			
VERGER Julien	Personnel d'enseignement et d'éducation			
GRANGER Perrine	Personnel d'enseignement et d'éducation			
GIRAUDET Louise	Personnel d'enseignement et d'éducation			
CONSTANT Eline	Personnels ATSS		BARTHEL Nadège	
GALLI Florence	Personnels ATSS		MAGNOL Hervé	
CASSAGNEAU Cédric	Personnels ATSS			
YON Ségolaine	Parents d'Elèves		BESSE Marion	
GUINARD Ambre	Parents d'Elèves		GATINEAU Vincent	
GARDETTE Jérôme	Parents d'Elèves		CORBISET Audrey	
JOSIE Marion	Parents d'Elèves		BARRIEU Christel	
PAYET Caroline	Parents d'Elèves		ARCHAMBEAU Denis	
GATINEAU Alice	Parents d'Elèves		GARDETTE Marie Laure	
BLIGNY Sébastien	Parents d'Elèves		GENET Noelline	
BONDAREV Maxime	Représentant des Elèves			
Personne invitée				